

Tous ceux qui ont voyagé en Suisse se rappellent sans doute la construction d'un chalet suisse. C'est une maison propre et bien tenue, située au milieu de riches pâturages; on y mange du lait délicieux, on y fabrique d'excellents fromages, on y cause sentimentalement avec Julie quand il y en a un.

Or, le chalet dont je parle est un peu différent: d'abord il est situé en France, dans les parties élevées des montagnes du Jura qui touche la Suisse. C'est une grande maison dont la partie la mieux soignée est habitée par les vaches qui en font la richesse; celle qui est destinée aux hommes est restreinte au strict nécessaire: elle ne reçoit le jour le plus souvent que par une grande cheminée qui sert de cuisine. Le foyer est au milieu, et de grands volets placés au sommet s'élèvent ou s'abaissent à volonté selon la température. La soie se trouve suspendue à une potence mobile la grande chaudière qui sert à la fabrication du fromage de Gruyère. C'est au feu pétilant allumé dans cet être enfoncé en terre, pendant que l'industriel appelé vulgairement *fruitier* agite le lait contenu dans son grand vase d'airain, que sont racontées le soir des histoires effrayantes et merveilleuses.

Paimait aussi. Mais il ne s'était encore rien dit. Bientôt cette occasion, qui manque rarement à ceux qui s'aiment, se présente. Un dimanche après plusieurs jours de neige abondante, le soleil se leva brillant sur cette nuit blanche et unie; le jeune instituteur se prépara à aller à la messe à la paroisse; d'autres personnes de la famille, les plus grands et les plus forts, se proposaient de l'accompagner: Rose, robuste et courageuse comme une fille des montagnes, voulut y aller aussi. Les hommes marchaient devant pour fouler la neige et tracer le chemin, et l'on arriva sans accident. Au retour, soit par hasard, soit par préméditation, Rose et l'instituteur se trouvèrent seuls. Pendant quelques temps ils gardèrent le silence; mais le jeune homme, quand ils furent quittés les dernières maisons du village, commença à se plaindre de sa pauvreté, et s'embarrassant par degrés, il dit à sa compagne:

—Rose, si ma mère n'était pas si pauvre, et si votre père n'était pas si riche, savez-vous ce que je ferais?

La jeune fille, qui soupçonnait son dessein, resta quelque temps sans lui répondre, mais enfin elle lui dit modestement:

—Eh bien! que ferez-vous?

—Je vous demandais en mariage à votre père: en seriez-vous fâchée?

Elle jeta sur lui un regard dont le douceur équivalait à un consentement; mais il voulait une réponse plus positive, et l'insista. Rose reculait devant un aveu; mais après quelques détours, elle fut amenée à dire qu'elle en serait content. Elle avoua qu'elle l'aimait, et qu'elle n'en épouserait jamais un autre que lui. Ils échangeaient de doux regards quand tout à coup le vent s'éleva, souleva la neige en tourbillons, et bientôt il ne leur fut plus possible de retrouver la trace de leurs pas. Plus ils avançaient, plus le tourbillon était épais; la neige, poussée avec impétuosité, les frappait au visage et les empêchait de voir à quelques pas devant eux. Ils ne reconnaissaient plus le sentier, ni les arbres; ni les buissons qui, dans la saison des neiges, leur servaient de guides: c'était partout de la neige; elle arrêta leurs pieds et les entraîna de toutes parts. Ils marchèrent quelque temps au hasard; la jeune fille épuisée tomba évanouie de crainte et de lassitude. L'instituteur oublia ses propres dangers pour ne songer qu'à ceux que courait celle qu'il aimait. Après avoir fait de vains efforts pour la faire revenir à elle, il la prit dans ses bras et continua de marcher courageusement. De temps en temps il s'arrêtait pour se reposer; et, dans la crainte que sa bien-aimée ne fut saisie par le froid, il lui fit passer son bras autour de son cou, et se couvrit de ses efforts: Rose revint à elle, et dans le premier moment d'effusion, elle lui fit connaître combien il était aimé! Elle l'assura que malgré la résistance de son père il serait son époux. Elle lui recommanda la plus grande prudence; il lui permit tout ce qu'elle voulait. Le vent s'était un peu apaisé et ils arrivèrent au chalet au moment où le jour finissait. Toute la famille était inquiète; mais Rose, l'enfant chéri, était de retour, on se rassura sur les autres en pensant qu'ils étaient restés au village; la jeune fille émue et fatiguée, fut obligée de se mettre au lit. Le lendemain, elle se livrait à ses travaux habituels, et tout continuait comme par le passé.

Bonaparte ditait chez les frères Provençaux, qui n'étaient pas alors le plus somptueux restaurant de Paris; nous tenons d'un des chefs de cet établissement qu'il prenait souvent ses repas avec d'autres officiers. Triste rêveur, méditatif, son inconscience était remarquable. Il payait à part son écot, et avait pour habitude de plier, dans sa carte, le montant de sa dépense et de séparer le peu de monnaie qu'il destinait au garçon. Il portait ce la lui-même au comptoir, et le remettait au maître sans jamais dire un mot. Le plus souvent il se retirait seul et avant ses camarades; jamais le montant de son dîner n'a dépassé trois francs Aussi, quand le restaurateur apprit que le général en chef de l'armée d'Italie avait souvent mangé chez lui et qu'on lui désignait Bonaparte, il dit ingénument qu'il n'aurait jamais cru que parmi les nombreux officiers qui dinèrent chez lui, ce fut précisément celui qui ne parlait jamais et dépensait si peu qui pût devenir un jour un grand général.

C'est dans la même maison que Bonaparte, plein de respect pour les chefs-d'œuvre du théâtre français, et qui estimait particulièrement ses dignes interprètes, ditait quelquefois avec Talma. La conversation du tragédien, qui parlait si bien de son art, avait beaucoup d'attraits pour lui. Il y trouvait une douce distraction aux grandes pensées qui l'occupaient. Son regard spirituel et fin semblait s'animer en l'écoutant; déjà il voyait dans ce comédien une illustration française, et tout ce qui honorait le pays trouvait dans son âme un prompt et vif retentissement; aussi paraissait-il moins rêveur, moins laconique. Talma n'a souvent entretenu de ces petits diners dont il ne parlait qu'avec émotion et dont le souvenir lui toujours touché profondément. Tout le monde sait avec quelle bienveillance l'empereur l'a toujours traité; deux fois il a payé, et cela de ces propres deniers, les dettes de son grand acteur; il regretta même de ne pouvoir lui donner la croix d'honneur. De nos jours, on n'est pas si scrupuleux et le ruban rouge n'est pas toujours aussi bien placé.

MONTREAL,

Mardi, 21 août, 1838.

Nous paraissions aujourd'hui pour la deuxième fois. L'intervalle qui s'est écoulé entre le premier et le second numéro a été un peu plus long que nous ne l'avions espéré: un assez grand nombre de nos abonnés nous ont écrit pour nous en excuser et nous ont promis d'être plus diligents à l'avenir. Nous ne leur en faisons pas un reproche; mais nous ne pouvons pas nous empêcher de leur dire que nous ne sommes pas encore parvenus à leur faire parvenir nos journaux. Nous sommes désolé de leur dire que nous ne sommes pas encore parvenus à leur faire parvenir nos journaux. Nous sommes désolé de leur dire que nous ne sommes pas encore parvenus à leur faire parvenir nos journaux.

Ne pouvant répondre à chacun en particulier, nous saisissons la première occasion pour leur offrir collectivement ce témoignage public de notre plus vive reconnaissance.

Le fait de l'entente réduction que nous avons faite du prix de l'abonnement au Temps sera sans doute apprécié. Il est une preuve probante d'encouragement, et justifie l'espoir d'un éclatant succès.

Nous ne devons pas terminer sans prier instamment ceux de nos abonnés qui ne nous ont pas encore expédié leurs comptes rendus de faire diligence et de nous les envoyer sans délai; et les personnes qui ne seraient pas disposées ou aptes à remplir bien et d'office les fonctions de l'agence, de nous le mander immédiatement; attendu que ces délais nous seraient préjudiciables. Pour information ultérieure des conditions du journal, nous renvoyons le lecteur à la fin de l'autre page.

Dans l'automne, l'assemblée est nombreuse: là sont réunis tous les personnes de la famille de jeunes garçons et de jeunes filles des villages voisins qui échalaient en folâtrant, en causant et en riant, les noisettes qu'ils ont cueillies dans la journée. Cependant tout se passe avec décence, car les chefs de la famille sont là, et celui qui se permettrait un plaisanterie ou une liberté inconvenante serait réprimandé sévèrement; il est rare qu'avec cette jeunesse essentiellement religieuse ils soient obligés d'avoir recours à ce moyen répressif. Celui qui aurait mérité l'avertissement n'oserait se représenter l'année suivante.

L'homme qui plané au-dessus de cette réunion est le fabricant de fromage. Ordinairement c'est un Suisse qui a exercé sa profession dans la plupart des chalets des montagnes de la Suisse et de la France. Il inspire un respect mêlé de crainte, parce qu'on le croit possesseur d'une suite de secrets pour guérir les animaux malades, pour retrouver les vaches égarées dans les bois, pour jeter ou lever les sorts, pour débarrasser les voleurs de chevaux, de ruches d'abeilles et de fromage. Comme ces industriels viennent plus souvent des montagnes qui sont autour de la petite ville de Gruyère, on les appelle *gruyériens*, ce qui est à peu près synonyme de sorcier. Dans les intervalles de repos que lui laisse son travail, le gruyérien raconte à ces jeunes gens, qui gardent alors un profond silence, l'histoire d'un sahat qui se tenait au milieu de la Combe noire, et dans lequel figuraient, en société du diable, les hommes et les femmes les plus recommandables du pays. Un pauvre fermier était tombé au milieu de cette assemblée; on l'avait saisi, et le diable aux pieds fourchus lui avait présenté un registre, et l'avait piqué au doigt avec un épingle, afin qu'il écrivit son nom avec son sang. Mais le bonhomme avait eu la présence d'esprit de faire une croix et à l'instant tout avait disparu. Il ne tarissait pas sur les histoires de revenants, sur les gruyériens qui avaient forcé le voleur de rapporter et ramener ce qu'il avait pris en sillonnant du feu sur un toit sans brûler la maison. Une autre fois, c'était une femme suisse qui possédait un miroir merveilleux dans lequel ceux qui avaient perdu quelque chose voyaient le voleur qui avait enlevé l'objet. Tantôt c'était un lutin qui s'était emparé d'un chalet pour un grand nombre d'années; quelquefois il était bon et bienfaisant, et rendait mille services à la famille qu'il avait adoptée; mais souvent il était méchant et jouait sans cesse de nouveaux tours à ses habitants; bon ou méchant, il était invisible et jamais personne ne l'avait vu; seulement on l'avait entendu rire quand il avait mêlé le soir avec la paille, ou quand au milieu de la nuit il avait enlevé les chiens aux vaches qui se battaient dans l'écurie en poussant des rugissements de terreur.

MONTREAL,

Mardi, 21 août, 1838.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

Ces récits faisaient d'autant plus l'impression que le chalet où nous sommes actuellement avait été visité, sous le dernier fermier, par un esprit de cette espèce. Voici comment le fait se fut raconté.

Le fermier du chalet avait une fille d'une beauté extraordinaire. Son père et sa mère étaient fières d'elle et étaient heureux des éloges que tout le monde se plaignait à lui accorder; elle était non-seulement belle, mais elle était bonne, douce et active pour le travail; aussi dans la saison des récoltes on voyait accourir malgré le froid et la neige tous les jeunes gens des chalets voisins; plus d'un en s'en retournant trouva la compagnie d'un loup pour le reconduire jusqu'à sa maison. Mais Rose jusqu'à la n'en avait distingué aucun. Assise à côté de sa mère, elle filait tranquillement et écoutait avec modestie les compliments villageois qui lui étaient adressés.

Or un hiver, son père, qui ne voulait pas se séparer de ses enfants, prit chez lui un instituteur pour leur apprendre les choses les plus nécessaires. C'était un jeune homme, fils d'une pauvre veuve, qui n'avait rien gagné pour lui donner une bonne éducation. Il avait des moyens plus qu'ordinaires, mais sa pauvreté le rendait timide; c'était du reste un grand et bel jeune homme, doux et prévenant, et qui passait le temps qu'il ne consacrait pas à ses fonctions, à étudier. Rose fut son élève; il ne put la voir avec indifférence, mais son amour fut vainement comblé. Il se contentait de la regarder long temps en silence; il lui donnait aussi des soins particuliers pour son instruction; elle n'en laissait rien voir.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

UN DE MI SOU PAR JOUR.

une règle de conduite de la modération et de l'impartialité.

Un de nos journaux qui se publie dans la langue anglaise respire une espèce de libéralisme. On n'a pas dit que cette feuille précède la proscription des Canadiens, ni la rébellion contre le gouvernement, ni le refus de devoluer leur bourse pour obtenir la bienveillance du parti dont le rédacteur d'un autre journal est de l'école et l'écho. Chaque jour on ne demande pas dans le Morning-Courier, comme on le fait dans cet autre, la mort politique du peuple canadien. On n'y voit pas à la manière des jacobins de Paris, pendant le règne de Robespierre et de Marat, aussi s'est-il trouvé dans la nécessité d'user des plus grands ménagements et de s'adresser plus d'un préjugé des jacobins de Montréal, si lui fallait une forte dose de courage pour ne pas insérer de front avec ceux du Herald et de la Gazette, puisque les archi-loyaux constitutionnels avec un ex-conseiller (le général et spécial) à leur tête, ont prononcé contre lui la même sentence de proscription que celle qu'ils avaient déjà rendue contre certain journal dans ses dernières années. Nous devons, dès lors, être surpris de voir le rédacteur du Morning-Courier servir si admirablement, nous ne dirions pas ses rangues, mais celles de ces héros; car, de bonne foi, s'il eut eu simplement le désir de nous réjouir, il l'eût fait avec un peu de cette modération qui se trouve au bout de sa plume quand il lui arrive de relever ses confrères tombés; le ton de mépris qu'il affecte pour quelques uns de nos observations sur la lettre d'admonition du secrétaire principal, en les qualifiant sans cérémonie de *stupid*, est un peu l'ancienne auto-critique libérale que de la province. Nous aurions pensé que ce journaliste, voyant un article qui, quoiqu'il en eût dit, renferme des considérations dignes de l'attention du public, et de ceux qui président aux destinées de la colonie, n'en aurait pas pris un passage isolé pour en faire l'objet d'un reproche où percent l'injustice, l'iniquité et la légèreté. Que n'a-t-il plutôt essayé d'opposer des raisonnements à ces reproches? Les lecteurs auraient eu l'occasion de juger franchement entre nous. Mais non; il se contente d'une vague dénégation, et c'est précisément le point sur lequel nous n'avons fait que glisser légèrement qu'il cite à son appui. Que dirait-il de nous, si quelques uns de ces jours, il nous arrivait, en vertu du droit de réimpression, d'en user de la sorte envers lui; et de soumettre au jugement de nos lecteurs une de ses productions quelconques par un accessoire à peu près indifférent? Il nous accuserait de déloyauté, et il aurait raison. Pourquoi n'a-t-il pas cherché à faire voir que nous étions dans l'erreur par rapport au procédé sommaire, basé principalement de notre article, en prouvant que nous étions en possession de nos droits? Il nous aurait réduit au silence. Mais peut-être qu'il a pris les quelques mots qu'il traduit pour une censure indéfinie? Eh bien! nous l'aurions dit de dire qu'il se trompe. Nous n'avons point d'opposition systématique, mais en revanche l'adhésion quand même est plus déplacée encore; car elle implique adulation et bassesse, tandis que l'opposition, à la mesure de la vigueur du corps politique, et de sa santé, est la vertu par excellence. Nous ne voulons donc pas nier une certaine liberté à l'amnistie, nous voulons faire sentir que les termes de «modération sans exemples» employés par M. le secrétaire principal ne pourraient soutenir l'épreuve de l'histoire. Nous le soumettrons à notre savant confrère lui-même, quoiqu'il ne paraisse pas être l'ami des doctrines populaires: c'est ici que cette modération soit en effet inouïe?

L'article sur l'amnistie n'a pu échapper à la critique du sévère journaliste. Il n'y a pas un seul mot qui ne soit en violation de la dénonciation; probablement parce qu'il a pris la résolution; lui-même, il l'a dit, de se serrer; d'écarter toute polémique dans sa rédaction. Cette détermination peut avoir son importance; mais elle nous permettrait de croire qu'elle n'est pas obligatoire pour les tiers, et que pour notre part nous n'en tenons compte nullement. Libre à eux autres de s'y conformer; cependant à l'égard des journaux de la province sans exception même le *Courier*, on ne voit pas que cette règle soit observée dans leur rédaction.

Nous prions nos lecteurs de retracer les articles incriminés par le rédacteur du *Courier*; pour juger ses remarques. Nous nous contenterons de faire observer que les propriétés de MM. GARDNER, SCOTT, et DUMONTREUIL, dont on a exigé des cautionnements exorbitants, ont été rachetées par l'incendie et le pillage. Pense-t-on que si lord DURHAM eût eu sur ces objets des renseignements bien exacts, il eût cru devoir leur imposer des cautionnements comme ceux qu'ils ont été forcés de donner, et dont le montant respectif excède de beaucoup la moyenne des fortunes du pays. Nous laissons au rédacteur du *Courier* ce sujet de réflexion; auquel nous pourrions ajouter bien d'autres termes de comparaison.

Nous nous contenterons de demander si les exécutions de Lord et de MATHÉ ont été ajoutées à l'ami du gouvernement dans le Haut-Canada?

Les véritables ennemis d'un gouvernement sont ceux qui flattent et trompent les hommes au pouvoir.

Il y avait une question grande et noble qui devait réconcilier les partis; mais sur le terrain de la réforme, qui pouvait nous reporter en quelque sorte au point de départ, et nous procurer l'harmonie et l'espoir des progrès, en réalisant pour le pays ces promesses de justice et de réparation faites si souvent par le gouvernement métropolitain? Tous les esprits se seraient facilement faits à cette politique de clémence, car on a besoin de cela